

LES FINANCES DE LA REVUE PRESCRIRE

Bilan de l'année 2003

L'exercice 2002-2003, clos le 31 août 2003, se caractérise par une situation proche des objectifs, et une progression notable du nombre d'abonnés à la *revue Prescrire* (a).

Des chiffres à rapporter à des objectifs professionnels

Les analyses budgétaires doivent être mises en perspective avec les objectifs fondamentaux de l'Association Mieux Prescrire (AMP), association à but non lucratif éditrice de la *revue Prescrire*.

L'AMP a pour vocation première la production de supports de formation individuelle de référence. Il est de ce fait cohérent que la quasi totalité de

ses revenus soient issus de la vente de ces supports.

La condition sine qua non des activités de l'AMP étant l'indépendance intellectuelle et organisationnelle complète de ses équipes, l'autofinancement complet de ses activités, au moyen de la vente individuelle de ses productions, a été choisi.

Un exercice 2002-2003 satisfaisant, conforme aux prévisions

L'exercice 2002-2003 s'est terminé de manière conforme aux prévisions : avec un renforcement du portefeuille d'abonnés à la *revue Prescrire*, de la trésorerie courante et de la

capacité organisationnelle des équipes.

Un nombre d'abonnés en nette progression. Entre 1990 et 2002, le nombre d'abonnés payants à la *revue Prescrire* a fluctué entre 20 000 et 25 000 abonnés. Le record de 25 169, établi en septembre 1999, a été battu à plusieurs reprises pendant l'exercice 2002-2003 (voir courbe et tableau ci-contre).

La progression du nombre d'abonnés pendant l'exercice 2002-2003 (+ 1 819) s'explique par de nombreuses raisons. La plupart peuvent se ramener au fait que les abonnés de la *revue Prescrire* en sont globalement satisfaits et le font savoir autour d'eux.

Une enquête indépendante réalisée en octobre 2003 auprès d'environ 1 000 médecins généralistes français a ainsi montré que la *revue Prescrire* se voit attribuer la meilleure crédibilité parmi toutes les sources d'informations disponibles en France sur les médicaments (autre presse médicale ou professionnelle, visiteurs médicaux, information officielle, etc.). Au sein de la presse médicale et professionnelle, la *revue Prescrire* est celle qui donne le plus de satisfaction à ses abonnés et qui est créditée du plus fort taux d'intérêt médical et scientifique (b).

Un bon exercice sur les plans budgétaire et trésorerie. L'augmentation du nombre d'abonnés à la *revue Prescrire*, au-delà des prévisions, a entraîné des résultats meilleurs que prévu en produits et encaissements. Les charges et décaissements ayant été par ailleurs proches des objectifs, le budget et la trésorerie se sont soldés par des résultats positifs (voir histogrammes page 165).

Le nombre total d'abonnements et de prolongations d'abonnements payants enregistrés pendant l'exercice s'est élevé à 25 309 (la diffusion payante du numéro 242 est supérieure à ce chiffre en raison de l'existence d'abonnements de deux ans). L'encaissement moyen s'est élevé à 184 €, un chiffre proche du prix de l'abonnement au tarif normal 1 an en 2002-2003 (190 €).



Répartition professionnelle des abonnés à la revue Prescrire

PROFESSION	n° 231 septembre 2002		n° 242 septembre 2003	
	nombre	%	nombre	%
Médecins généralistes	11 139	44,6	12 474	46,5
Médecins spécialistes	1 278	5,1	1 466	5,5
Pharmaciens	6 046	24,2	6 374	23,8
Étudiants en médecine	2 942	11,8	3 158	11,8
Étudiants en pharmacie	616	2,5	584	2,2
Firmes pharmaceutiques	362	1,4	382	1,4
Divers (1)	2 598	10,4	2 362	8,8
Total de la diffusion du numéro	24 981	100	26 800	100

1- Administrations diverses ; praticiens conseils Sécurité sociale ; diverses professions de santé ; professions non encore précisées ; etc.

**Poursuite de la consolidation
en 2003-2004**

Les résultats satisfaisants de l'exercice 2002-2003 ont permis de préparer le budget de l'exercice 2003-2004 sur des bases solides, avec comme principaux objectifs :

- le maintien, et si possible le développement, de la qualité de la revue imprimée (11 numéros de 80 pages, en quadrichromie, 1 supplément, textes complémentaires en ligne, index améliorés, etc.) ;
- le développement des services rédactionnels complémentaires, en ligne et autres (lettres de diffusion personnalisées, divers utilitaires, auto-tests, etc.), réservés aux abonnés et inclus dans l'abonnement ;
- le développement de la promotion internationale : en Belgique, en Suisse, en Algérie et en Tunisie ; dans le monde anglophone (le Site internet Prescrire en anglais est programmé pour fin 2004).

Garantir l'avenir du mouvement professionnel Prescrire. La plus grande partie des charges de l'entreprise AMP est consacrée aux rémunérations des personnes. C'est là la caractéristique d'une entreprise de services intellectuels. Et une partie non négligeable de ces charges "humaines" est consacrée au renforcement et au rajeunissement des équipes. En particulier, la préparation de la relève des cadres fondateurs et de ceux qui ont porté la revue durant les années 1980 se poursuit activement. Le développement du projet Prescrire prend ainsi en compte sa pérennité.

La solidité des comptes de la revue Prescrire, et la croissance du nombre des abonnés est une garantie pour ces derniers de pouvoir compter à long terme sur la revue dans leur projet personnel de formation permanente.

© La revue Prescrire

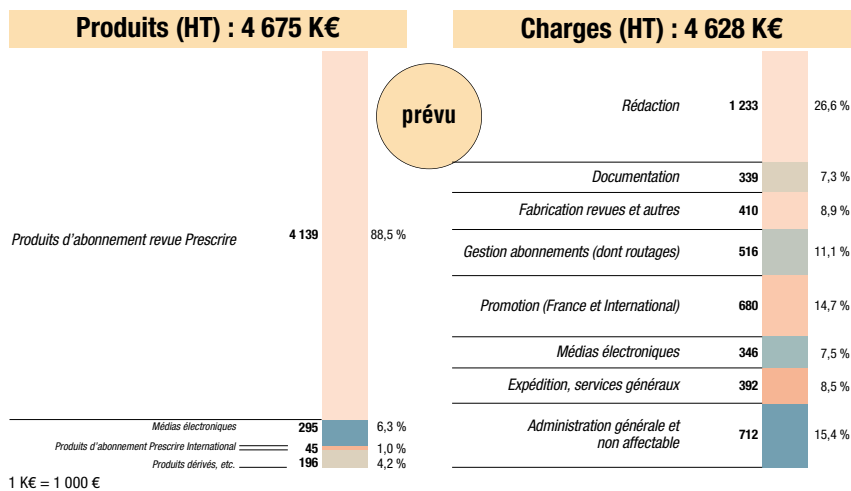
a- La revue Prescrire publie ses comptes annuels depuis 1992, en mars. Les chiffres clés 2002 ont été publiés dans le numéro 237 (pages 164-165).

b- Cette enquête téléphonique, réalisée par la société d'études Imago, crédite la revue Prescrire d'un nombre de médecins généralistes abonnés sensiblement supérieur au nombre réel (15 353 versus 12 500 environ). Après analyse, cette différence semble surtout liée aux abonnements "partagés" au sein des cabinets de groupe. La revue Prescrire est actuellement en France, et de loin, la revue de formation ayant le plus grand nombre d'abonnés médecins généralistes.

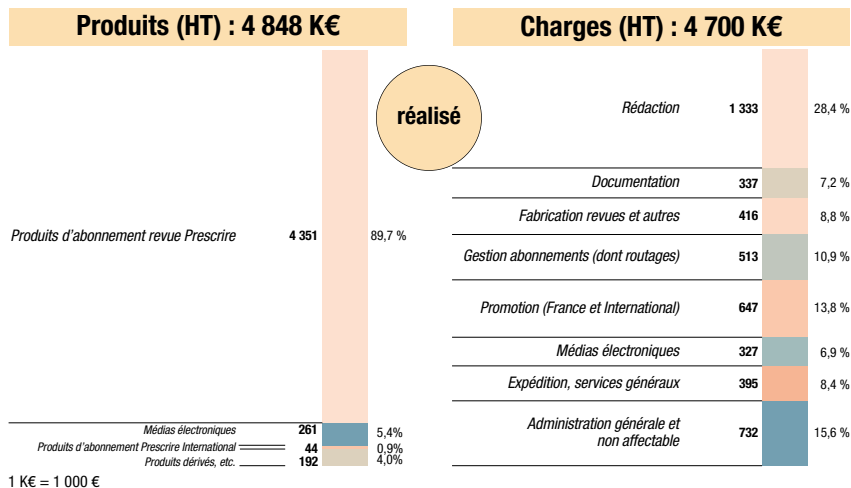
AMP : exercice 2002-2003

(du 1^{er} septembre 2002 au 31 août 2003)

L'histogramme ci-dessous représente la prévision initiale de répartition des produits et des charges adoptée par l'Association Mieux Prescrire pour l'exercice 2002-2003.



L'histogramme ci-dessous représente la répartition des produits et des charges effectivement réalisés pendant l'exercice 2002-2003.



AMP : exercice 2003-2004

(du 1^{er} septembre 2003 au 31 août 2004)

L'histogramme ci-dessous représente la prévision initiale de répartition des produits et des charges de l'Association Mieux Prescrire pendant son exercice 2003-2004.

